



A.P.S.D.A

Association Pour la Sauvegarde des Animaux

Le Natus – Route de Cazaux

33260 LA TESTE DE BUCH

Conformément aux statuts, l'assemblée générale annuelle de l'APSDA s'est réunie le **30 janvier 2015**, à la maison des associations, impasse des Glycines à La Teste-de-Buch.

Madame la Présidente de la COBAS, Mme la Sénatrice-Maire de Gujan-Mestras et Monsieur le Maire du Teich se sont excusés de ne pouvoir être présent.

La Mairie de La Teste-de-Buch est représentée par M. PASTOUREAU, Conseiller Municipal.

Etaient présents : M. AMBIEL, Mme AUGER, Mme BARBIER, Mme BESSE, Mme BOULLAND-BOSQUET, M. BOURRAS, Mme BOUSQUET-DAYNES, M. CHAUMET, Mme CHAUMET, Mme CLAVERIE-DEGASCHES, Mme DEDIEU, Mme DURIEZ, Mme GARROUSTE, Mme GUIGNET, M. HARGOUS, Mme HARGOUS, Mme HUGUENOT, Mme JOUBERT, Mme KEMPA, M. LANSON, Mme LE JEUNE, M. MAISON, Mme MARECHAL, M. MARECHAL, M. MASFRANT, Mme MASSONNEAU, Mme MISTROT, Mme PAROLIN, M. PAUGNAT, Mme ROTURIER, Mme SACLIER, Mme SEMMLER, Mme SOULET, Mme SUBERCAZE, Mme THOVEX, Mme VUILLOT.

Etaient représentés : M. BOYER, Mme MONTAUT

L'assemblée est présidée par le Président, M. HARGOUS. Elle débute à 18h30.

Monsieur le Président déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Assemblée Générale Annuelle

0. Préambule

M. HARGOUS nous fait part de sa démission de la présidence de l'association, pour raison personnelle. Il ne sera plus membre du bureau mais restera en tant que bénévole au sein de l'APSDA. Il espère que parmi l'assemblée, des volontaires se présenteront pour pourvoir à la place ainsi libérée au sein du bureau.

M. HARGOUS remercie l'ensemble des bénévoles pour leur implication et rappelle que sans eux, rien n'est possible.

Les membres de l'assemblée applaudissent M. HARGOUS.

M. HARGOUS souhaite également souligner le travail exceptionnel effectué par les salariés du Centre de Recueil Canin : M. AMBIEL et Mme KEMPA. Très impliqués dans leurs tâches, ils ont effectués cette année 227 heures supplémentaires pour un total de 470 interventions.

M. AMBIEL, qui avait été embauché pour remplacer un salarié licencié, démissionne à compter du 2 février 2015. Il sera remplacé par M. DUGOUA.

1. Rapport moral et d'activité

1.1. Centre de Recueil Canin

1.1.1. Activités du Centre de Recueil Canin

Entrées/Sorties :

444 chiens ont été admis en fourrière sur l'année 2014 :

- 395 d'entre eux ont été rendus à leurs propriétaires, soit 89%.
- 42 chiens ont été confiés au refuge APSDA.
- 2 chiens ont été confiés à d'autre association.
- 4 chiens ont été euthanasiés.
 - Croisé Boxer/Cané Corso a attaqué, mordu et griffé un employé de la fourrière.
 - Croisé Berger, a mordu une SDF à Arcachon
 - Labrador a mordu un enfant à Cazaux, chaine mammaire éclatée.
 - Croisé Ratier, kyste purulent au niveau de l'anus, opération déconseillé par le vétérinaire vu l'âge du chien.
- 1 chiot est décédé de maladie (parvovirose).
- 2 chiens étaient encore présents au 31/12/2014.

Animaux morts :

- 6 chiens ont été ramassés morts sur la voie publique.
- 5 chiens morts ont été déposés par des particuliers.
- 33 chats morts, 6 poules (tuées par chiens), 1 goéland, 1 renard (route de Cazaux), 1 chevreuil (tué par 2 chiens – PM Gujan) et 1 blaireau (chien mort sur voie publique- PM Le Teich) ont été ramassés ou déposés par les services municipaux et des particuliers.

Récapitulatif des demandes d'interventions :

	Arcachon	Gujan Mestras	La Teste	Le Teich
Police municipale	40	123	120	43
Police nationale	60		1	
Gendarmerie		25		
BA 120			6	
Pompiers	1	0	4	0
Vétérinaire	9	4	19	11
Mairies	4	0	0	0
	114	152	150	54
Nombre d'interventions sur l'année 2014 : 470				

Secours aux animaux blessés :

- Février : un chien setter blessé sur la voie publique (PM La Teste),
- Mars : un chien blessé par un véhicule (PM La Teste),
- Avril : un chat avec la patte gangrenée – Déposé chez le vétérinaire, pris en charge par l'APSDA (Particulier),
- Mai : un chat pris dans un piège à mâchoires (PM La Teste),
- Mai : un chien labrador accidenté (vétérinaire Le Teich),
- Juin : un chien setter accidenté (Pompiers / PM La Teste),
- Aout : un chat accidenté sur la voie rapide (PN Arcachon),
- Aout : un chien blessé sur voie publique (Gendarmerie Gujan),
- Novembre : un chat blessé (PM La Teste),
- Novembre : un chat blessé (Pompier Arcachon),
- Novembre : un chien accidenté (PM La Teste),
- Décembre : un chien percuté par un véhicule (PM La Teste).

Accidents du travail :

- Attaque d'un chien en fourrière : morsures + griffures : 0 jour ITT.
- Morsure en intervention : 10 jours ITT.
- Morsure chien blessé fourrière : 0 jour ITT.

Véhicule :

- 27 500 km.

1.1.2. Personnel du Centre de Recueil Canin

M. AMBIEL démissionne à compter du 2 février 2015. M. DUGOUA, qui avait effectué un stage pour sa formation professionnelle d'éducation canine au sein de l'APSDA, est recruté à compter du 2 février 2015 en CDI avec période d'essai.

1.1.3. Bâtiment du Centre de Recueil Canin

Etat général :

- Des fissures sont apparues sur la dalle soutenant la partie chenil entraînant un déplacement de la structure du bâtiment (cf photos ci-dessous).



Photo 1

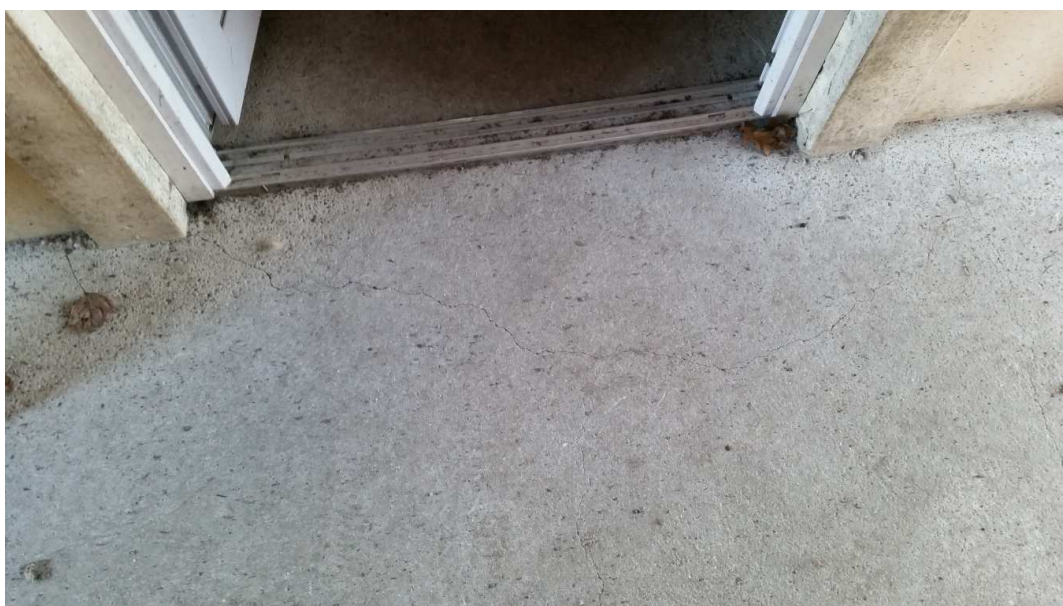


Photo 2



Photo 3

- Dans la zone chenil, des seuils en béton ont été coulés pour empêcher l'eau de nettoyage de pénétrer dans les 2 salles de stockage.
- Le lavabo de la salle de bain a été remplacé par un évier afin de faciliter le lavage des écuelles des chiens à l'eau chaude (seul accès à l'eau chaude).
- Lors de la construction, les fixations des gouttières ont été mise en place en dépit du bon sens car chacune d'entre elle empêche l'eau arrivant du toit de tomber dans la gouttière. Leur remplacement serait à prévoir.

Mise aux normes :

L'arrêté du 3 avril 2014 fixant les règles sanitaires et de protection animale auxquelles doivent satisfaire les activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques relevant du IV de l'article L.214-6 du code rural et de la pêche maritime, nous oblige à quelques travaux pour y satisfaire.

Un délai de 3 ans est prévu la mise en œuvre.

- Chapitre I de la section 1 de l'annexe II : « *Les chiens disposent d'un logement étanche et isolé thermiquement pour les protéger des intempéries et des conditions climatiques excessives (...)* ».
 - Cela va nous imposer au minimum la mise en place d'une isolation sous la toiture et l'installation d'un système de chauffage permettant de conserver une température au alentour d'une dizaine de degrés.
 - Des lanières plastiques limitant les courants d'air ont été mises en place en plus des portes métalliques.

→ Actuellement en période hivernale, les chiots et les chiens adultes craignant le froid sont hébergés à l'infirmerie du refuge.

- Chapitre 1er de l'annexe I (paragraphe 1) : « les établissements disposent : (...) i) d'un système de détection des incendies ».
 - Deux détecteurs de fumée vont être installés, l'un dans le bureau, l'autre dans la zone chenil.

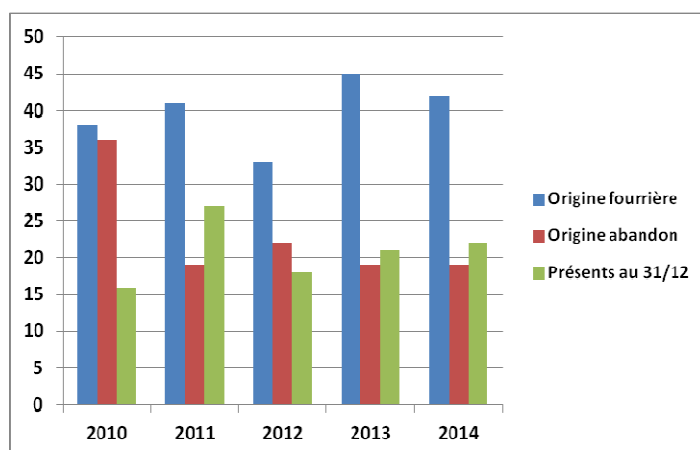
1.2. Refuge

1.2.1. Les Chiens

Les entrées

En 2014, 61 chiens sont entrés au refuge :

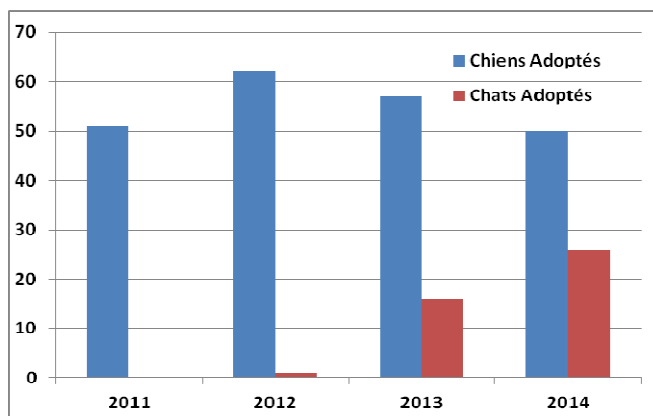
- 42 chiens en provenance de la fourrière canine,
- 19 chiens issus d'abandons.



Les sorties

Le nombre de chiens adoptés sur 2014 est de **50**.

- 33 chiens en provenance de la fourrière canine,
- 17 chiens issus d'abandons.
- 6 chiens ont été placés en famille d'accueil permanente.



2 Chiens sont décédés au refuge :

- Fidjie (intoxication au baies : navets du diable) le 17.07.2014
- Jova (vieillesse) le 05.07.2014

Au 31 décembre 2014, 22 chiens étaient présents au refuge.

1.2.2. Les Chats

En 2014, **26** chats ont été adoptés.

2 chats ont été rendus à leurs propriétaires : Pepsi (La Teste) et Falbala (Gujan).

Au 31 décembre 2014, 1 chat est encore présent dans nos familles d'accueil (Nougat).

1.2.3. Stages

Ces stages contribuent au bon fonctionnement du refuge.

- 4 personnes pour un total de 17 semaines ont été accueillies dans le cadre d'une **formation professionnelle**.
 - Florent (4 semaines),
 - Pierre (4 semaines),
 - Anaïs (5 semaines),
 - Sandrine (4 semaines).
- 5 personnes envoyés par le **Pôle Emploi** ont effectués un stage d'une semaine chacun.
- 1 personne envoyée par la **Maison de la Promotion Sociale** a effectué un stage de 4 semaines.
- 1 personne envoyée par la **Mission Locale de Mérignac** a effectué un stage d'1 semaine.
- Les **établissements scolaires** nous ont envoyés plusieurs élèves pour un total de 6 semaines et 2 jours :
 - Le collège de Saint Elme (2 semaines),
 - Le collège de Biscarrosse (2 semaines),
 - Le collège de Gujan-Mestras (1 semaine),
 - Le collège de Ribérac (1 semaine),
 - Le lycée agricole d'Orthez (2 jours).
- Plusieurs adolescents envoyés par le **PRADO** ont été accueillis pour effectuer des heures de travaux d'intérêts généraux, pour un total de 18 matinées de 4 heures.

1.2.4. Manifestations

Collecte Alimentaire à HyperU Gujan

A l'initiative de Virginie, et avec l'aide de Violaine, Sabrina et Nadine, une collecte de produits alimentaires pour chiens et chats a été réalisée au supermarché HyperU de Gujan le samedi 8 novembre. Cette opération a été un franc succès : 388,5 kg de croquettes et 157,4 kg de boîtes pour nos loulous.

Jeu-Concours Cotecnica

Un jeu-concours sur facebook à l'initiative de la société COTECNICA France nous a permis de gagner 60 kg de croquettes pour nos petits protégés.

Don de croquettes

M. BIEDERMANN a fait un don de 200 kg de croquettes chiens et 50 kg de croquettes chats.

Le Leader Price du Barp nous a donné 108 kg de croquettes chiens.

De nombreux vétérinaires nous ont donnés des croquettes chiens/chats.

Autres dons

La société Kokoon de La Teste nous a donné de nombreux accessoires pour chiens et la radio NRG de Gujan nous a donné beaucoup de DVD, livres, jeux et CD, en vente sur internet ou lors des brocantes.

Création de la boutique en ligne

Sur la page du site de l'APSDA, Serge a créé une partie boutique où vous pouvez trouver de nombreux objets en vente (surtout des DVD, livres, BD, CD) avec possibilité de paiement en ligne par carte bancaire.

Travaux au refuge

- *Rénovation des Parcs* : nous avons remplacé tous les grillages des parcs, ils sont maintenant plus propres et moins dangereux pour les chiens.
- *Eclairage extérieur* : M. Hargous a installé un éclairage extérieur : l'un à gauche de l'entrée sur le bâtiment infirmerie et l'autre derrière les boxes du refuge. Ces lampes sont équipées de détecteurs de mouvement. Elles sont très utiles quand les jours raccourcissent.

Notre page Facebook

La page facebook de l'APSDA connaît un vif succès, elle atteint plus de 2600 fans. Cette page permet à de nombreux anciens adoptants de nous envoyer des photos et de nous donner des nouvelles.

Calendriers

Des calendriers ont été édités à l'initiative de Michel, avec des photos des chiens de l'APSDA, ils se sont très bien vendus et ont dû être réimprimés. Un grand merci à Michel et à CopiedeAàZ à Arcachon.

Stand Pâtisserie

Lors des Portes-Ouvertes de septembre 2014, un stand gâteaux et boissons a été mis en place à l'initiative de Charlotte et Danaé, aidées de leur maman. Une excellente idée qui rend ces journées plus conviviales et qui a permis de récolter 270 € pour le refuge.

1.2.5. Les Journées Portes-Ouvertes

Nos Journées Portes-Ouvertes pour l'année 2015 auront lieu les :

- 11 et 12 avril 2015
- 12 et 13 septembre 2015

M. le Président soumet aux votes le rapport moral et d'activité.

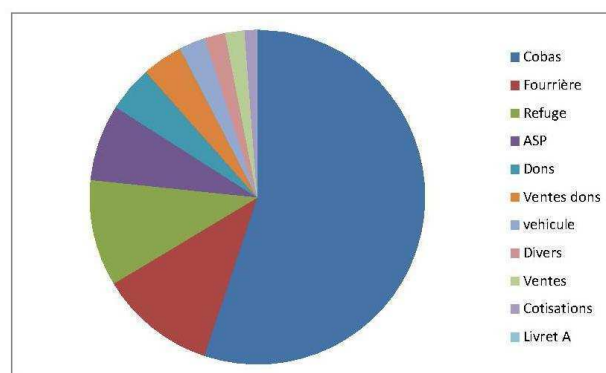
Le rapport moral et d'activité est accepté à l'unanimité.

1. Rapport financier

1.1. Compte de Résultat

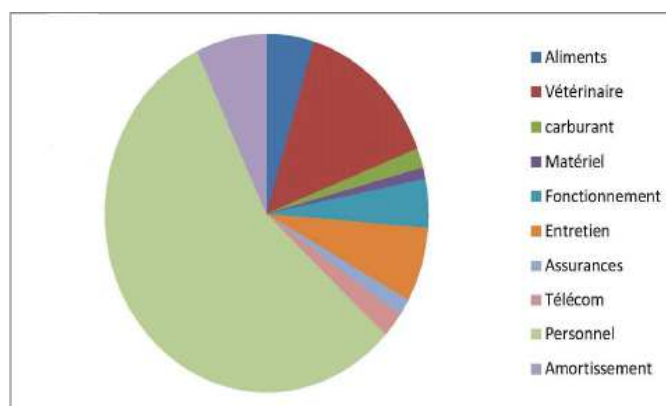
Cette année les recettes se sont montées à **117 869 €** composé principalement de :

• Subvention COBAS :	65 000 €	58 %
• Recette Fourrière :	13 234 €	12 %
• Recette Refuge :	12 136 €	11 %
• Subvention ASP :	8 705 €	5 %
• Dons :	5 219 €	5 %
• Vente de Dons nature :	4 633 €	3 %
• Quotepart subventionvéhicule	3 002 €	2 %
• Recettes Diverses :	2 322 €	2 %
• Vente :	2 193 €	2 %
• Cotisations :	1 350 €	1 %
• Intérêts du livret A :	74 €	



Les dépenses sont de **113 889 €**

• Personnel :	63 818 €	56 %
• Frais de vétérinaire :	16 298 €	14 %
• Amortissement :	8 043 €	7 %
• Entretien :	7 743 €	7 %
• Aliment pour animaux :	5 446 €	5 %
• Fonctionnement :	4 975 €	4 %
• Télécommunications :	2 644 €	2 %
• Carburant :	2 016 €	
• Assurances :	1 749 €	
• Matériel :	1 158 €	



Pour un résultat positif de 3 979 €

2.2. Bilan

2.2.1. A l'Actif

Les avoir financiers de 7 890 € sont composés comme suit :

- Livret A : 5 173 €
- Banque refuge : 1 552 €
- Caisse refuge : 393 €
- Caisse fourrière : 350 €
- Chèques à encaisser : 420 €

2.2.2. Au Passif

En fond propre nous avons en réserve la somme de 56 255 € qui a été entièrement utilisée pour assurer les investissements.

Il reste 9 050 € à régler concernant l'emprunt bancaire.

Le résultat de l'exercice est de 3 979 €.

2.2.3. Bénévolat et dons en nature

Les heures de promenades correspondent à deux bénévoles le matin et trois l'après midi pendant 1h30 pour 34 793 €.

Sont également comptabilisé :

- Comptabilité : 88 € pour les écritures de fin d'année le reste étant fait par le comptable pendant ses heures de travail,
- Brocante : 1 334 € / 105 heures
- Clôtures : 889 € / 70 heures

Le montant des dons en nature est composé de 1 600 € pour les aliments et de 4 632 € d'objets revendus.

Je vous demande de bien vouloir approuver le bilan financier ainsi que la mise en réserve de la somme de 3 979 € qui correspond au résultat de cette année.

M. le Président soumet aux votes le rapport financier.

Le rapport financier est accepté à l'unanimité.

2. Election d'un nouveau membre du bureau

Suite à la démission de M. HARGOUS, il est procédé à l'élection d'un nouveau membre à bulletins secrets.

Est élu à l'unanimité pour 2 ans : Pascal PAUGNAT.

3. Questions Diverses

M. HARGOUS évoque le fait que suite au déboisement du terrain entre la route nationale et le bâtiment du Centre de Recueil Canin, il avait adressé un courrier à la Mairie de La Teste pour connaître l'objectif de ces travaux. Il lui a été répondu que rien n'était prévu. Or, une personne se présentant comme conseillère en comportement canin venait régulièrement inspecter le terrain et effectuer des mesures. Elle a dit qu'elle avait loué ce terrain à la mairie de La Teste pour effectuer des stages de comportement canin.

Le problème est que le terrain loué à cette personne est trop proche du bâtiment du Centre de Recueil Canin, et de notre principal chemin de promenade (en face du petit portail).

Les chiens du Centre de Recueil Canin seront énervés et excités de voir des chiens et leurs maîtres se promener en face d'eux. Et de plus, cela va compliquer les promenades, déjà suffisamment troublées par les membres de l'ACCA lors des battues et par les quads et motos tous terrains qui utilisent ces chemins forestiers. M. PASTOUREAU a dit qu'il se renseignerait et qu'il nous tiendrait au courant.

M. LANSON a conçu et réalisé des affiches au format A4 et A3, présentant notre association, pour affichage chez les vétérinaires, petits commerçants... afin de faire connaître l'APSDA. Il invite les bénévoles à se servir et à diffuser les affiches autour d'eux.



M. HARGOUS rappelle les précautions élémentaires à respecter lors des promenades des chiens. Ainsi, il ne faut pas omettre de rattacher les chiens lors du trajet retour.

Mme BARBIER souligne le fait que les crastes ne sont pas nettoyées. M. PASTOUREAU dit qu'il transmettra l'information au service technique de la mairie de La Teste-de-Buch.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne n'ayant de questions, M. le Président clos l'assemblée générale à 19h45 et invite tous les présents à partager la galette des rois.

Le Président

Le Secrétaire

Michel HARGOUS

Lionel BOURRAS